



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'INDRE

SOUS-PREFECTURE DU BLANC

ARRETE N°SPLB-2015-042 DU 28/09/2015

Portant agrément de M. Alain JOLY
en qualité de garde Chasse particulier

LE PREFET DE L'INDRE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de procédure pénale, notamment ses article 29 , 29-1 et R.15-33-24 à R.15-33-29-2 ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles R.428-25 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 septembre 2015 portant délégation de signature à M. Jean-Yves LALLART, sous-préfet de l'arrondissement du Blanc et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Jean-Luc GILLARD, secrétaire général de la sous-préfecture ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-04-0074 du 15 avril 2015 reconnaissant l'aptitude technique à exercer les fonctions de garde particulier de M. Alain JOLY ;

Vu la commission délivrée par M. Jean-Pierre BERNARD, propriétaire et président de la Société communale de chasse de Pouligny Saint-Pierre, détenteur de droits de chasse sur la commune de POULIGNY SAINT-PIERRE (Indre), à M. Alain JOLY, par laquelle il lui confie la surveillance de ses droits de chasse ;

ARRETE

Article 1^{er} - M. Alain JOLY né le 24/08/1955 au BLANC (36) demeurant 9 rue du Paradis à 36300 POULIGNY SAINT-PIERRE, **EST AGRÉÉ** en qualité de **GARDE CHASSE PARTICULIER** pour constater tous délits et contraventions dans le domaine de la chasse prévus au code de l'environnement qui portent préjudice aux droits de chasse de M. Jean-Pierre BERNARD, propriétaire et président de la Société communale de chasse de POULIGNY SAINT-PIERRE, détenteur de droits de chasse sur la commune de POULIGNY SAINT-PIERRE (36).

Article 2 - la liste des propriétés ou des territoires concernés est précisée dans la commission annexée au présent arrêté.

Article 3 – Le présent agrément est délivré pour une durée de **CINQ ANS**.

Article 4 - Dans l'exercice de ses fonctions, M. Alain JOLY doit être porteur en permanence du présent arrêté ou de sa carte d'agrément qui doivent être présentés à toute personne qui en fait la demande.

Article 5 - Le présent agrément doit être retourné sans délai à la sous-préfecture en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

Article 6 - Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification, d'un recours gracieux auprès du préfet ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif. L'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique proroge de deux mois le délai pour exercer un recours contentieux.

Article 7 – le présent arrêté sera transmis pour exécution,

à :

Monsieur Jean-Pierre BERNARD,
Président de la Société communale de Chasse de Pouligny Saint-Pierre
20 Les Clous
36300 POULIGNY SAINT-PIERRE
pour remise au titulaire de l'agrément

pour information à :

- Madame le Commandant de la Compagnie de gendarmerie du Blanc
- Monsieur le Président du Tribunal d'Instance de Châteauroux
- Monsieur le Président de la Fédération départementale de la chasse de l'Indre

Pour Le Préfet, et par délégation,
Le secrétaire général de la sous-préfecture,


Jean-Luc GILLARD

COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) BERNARD Jean-Pierre
(prénom et nom patronymique)

qualité (Président, gérant) Société communale de chasse de Pouligny St Pierre

Né(e) le 25/10/1965

à LE BLANC Département, territoire ou pays 36

Résidant à : (n° rue) 20, Les clous

Code postal 36300 commune POULIGNY ST PIERRE

☎ fixe 0254371215 portable 0679576158

COMMISSIONNE

M./Mme JOLY Alain
(prénom et nom patronymique)

Né(e) le 24/08/1955

à LE BLANC Département, territoire ou pays 36

Résidant à : (n° rue) 9, rue du Paradis

Code postal 36300 commune POULIGNY ST PIERRE

Pour assurer la surveillance de : ~~ma (ou mes) propriétés~~ *(rayer la mention inutile)
mes droits de chasse
mes droits de pêche

situés à :
(commune, massif forestier de..... parcelle n°) POULIGNY ST PIERRE - LE BLANC

- les documents attestant de mes droits (titre de propriété, bail, contrat, attestation écrite du propriétaire ayant cédé ses droits, etc....) sont annexés à la présente commission ;

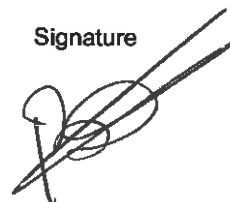
- la localisation de ces droits figurent sur la **carte annexée** ;

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater les infractions suivantes (selon la spécialité du garde et des droits détenus par le commettant) : **cocher la case correspondante**


- garde particulier (exclusion pêche et chasse)**
infractions touchant à la propriété prévues et réprimées par le code pénal notamment (destruction, dégradations, incendie, tags, dépôts de déchets, etc ...)
- garde particulier (y compris chasse et pêche)**
infraction touchant à la propriété prévues et réprimées par le code pénal et de l'environnement
- garde-chasse particulier**
infractions commises en matière de chasse prévues par le code de l'environnement
- garde-pêche particulier**
infractions commises en matière de pêche en eau douce prévue par le code de l'environnement
- garde des Bois et Forêts particulier**
infractions touchant à la propriété forestière
- garde du domaine public routier**
infraction touchant au domaine routier prévues par le code de la voirie routière

Fait à POULIGNY le 31/03/2015
ST Pierre

Signature



ATTESTATION DE DROITS

Je soussigné : 
Nom : BERNARD
Prénom : Jean-Pierre
Domicile : 20, Les clous - 36300 Pouligny St Pierre.

Certifie sur l'honneur être :*

- ~~propriétaire~~ - ~~locataire~~ - ~~usufruitier~~ - ~~détenteur d'un droit de chasse~~ - ~~détenteur d'un droit de pêche~~
 - président de : La société communale de chasse de Pouligny St Pierre.
- déclare demander l'agrément en tant que :

- Garde particulier*

des propriétés m'appartenant ou louées à bail par M.(Mme) situées sur le territoire de la (des) commune(s) suivante(s) :

- Commune de ... lieu(x)-dit(s) ... section(s) ...
- Commune de ... lieu(x)-dit(s) ... section(s) ...

pour la localisation : (joindre état parcellaire, extrait cadastral ,carte I.G.N etc..) en 2 exemplaires

- Garde-pêche particulier*

des cours d'eau, canaux, ruisseaux, ainsi que les plans d'eau avec lesquels ils communiquent, à l'exception des eaux closes, pour lesquelles M.(Mme) ... (ou l'association ...) dispose en propre des droits de pêche sur le territoire de la (des) commune(s) suivante(s) :

- Plan d'eau de commune de ...
- Rivière la « ... », située sur la commune de ... lieu-dit
- Canal « ... » situé sur la commune de ... lieu-dit

pour la localisation : (joindre état parcellaire, extrait cadastral ,carte I.G.N etc..)

- Garde-chasse particulier

des propriétés forestières et rurales pour lesquelles M.(Mme) ... (ou l'association ...) dispose en propre des droits de chasse sur le territoire de la (des) commune(s) suivante(s) :

- Commune de Pouligny St Pierre lieu(x)-dit(s) ... section(s) ...
- Commune de LE BLANC lieu(x)-dit(s) ... section(s) ...

pour la localisation : (joindre état parcellaire, extrait cadastral ,carte I.G.N etc..)

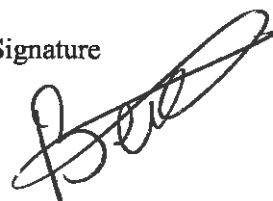
-Garde des Bois et Forêts particulier

Commune de ... lieu(x)-dit(s) ... section(s) ...

pour la localisation : (joindre état parcellaire, extrait cadastral ,carte I.G.N etc..)

A Pouligny... le 21/03/2015
St Pierre

Signature



Nb : Ces informations doivent être apportées par le commettant lors de la demande d'agrément et doivent figurer dans l'acte de commissionnement délivré par lui

* rayer la mention inutile

